



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Opera Bastille

Question au Gouvernement n° 2103

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Edouard Landrain.

M. Edouard Landrain. Monsieur le ministre de la culture, hier, a ete inaugure l'espace public de la Tres Grande Bibliotheque de France, bibliotheque Francois-Mitterrand. Il s'agit d'un probleme d'actualite, mais c'est de l'Opera Bastille dont je vous parlerai aujourd'hui.

L'Opera Bastille, l'un des grands travaux, l'un des fleurons, l'orgueil de la politique du president Mitterrand se decrepiti, s'ecaille, perd de son lustre et de son eclat. Le clinquant, le sensationnel supporte mal l'epreuve du temps. (Murmures sur les bancs du groupe socialistes.)

Il faut, disait certain, laisser du temps au temps. La preuve en est faite, mais je me borne a dresser un constat: la facade de cette oeuvre prestigieuse pele et met en danger la vie des passants et des spectateurs.

(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Le batiment a ete inaugure avec faste en 1989.

Tres rapidement, est constate le mauvais etat de sa facade. Le danger qu'elle presente est signale, denonce, mais sans resultat. Ni Michel Rocard, ni Edith Cresson, successivement Premier ministre, ni Jack Lang, ministre de la culture, ni meme Emile Biasini, secretaire d'Etat charge des grands travaux - cela ne s'invente pas ! - ne reagissent. Aucun n'a voulu, semble-t-il, ouvrir le dossier. Bien au contraire, aux dires d'un grand journal satirique paraissant le mercredi, il fut sciemment, deliberelement enterre.

Aujourd'hui, grandeur et decadence, les plaques de marbre, dont certaines sont seulement collees, continuent de tomber. Un disgracieux et inesthetique filet de protection a du etre mis en place.

Monsieur le ministre, qu'en est-il exactement ? Ou se situent les responsabilites ? Quel est le prix de ces erreurs ? Qui paiera ? Quand les reparations seront-elles enfin executees ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Christian Bataille. Demandez un rapport a Dugoin !

M. le president. La parole est a M. le ministre de la culture.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. Monsieur le depute, dans cette affaires, nous avons trois priorites: assurer la securite du public, agir avec rapidite, preserver les interets financiers de l'Etat, donc des contribuables.

Il faut d'abord assurer la securite du public car, comme vous l'avez rappele, en mai 1996, une pierre s'est detachee de la facade de l'Opera Bastille. Dans les heures qui ont suivi, nous avons mis en place un systeme pour que le public ne puisse plus parvenir au contact des facades. Par lettre du 3 juillet dernier, un expert designe par l'Opera de Paris a signale que d'autres pierres pouvaient se detacher et, surtout, qu'il existait sur d'autres plaques des microfissures pouvant presenter des risques, ce qui n'avait jamais ete constate auparavant. C'est la raison pour laquelle j'ai demande que 5 000 metres carres de filets de nylon soient installes sur les facades qui surplombent les voies publiques et privees pour assurer la securite du public.

Nous avons egalement reagi avec rapidite, puisque j'ai commande immediatement des expertises pour, d'une part, comprendre ces anomalies et, d'autre part, determiner les responsabilites.

Enfin, pour ce qui est de la preservation des interets financiers de l'Etat, donc des contribuables, je tiens a souligner que l'ensemble des batiments concernes relevent de la garantie decennale.

M. Henri Emmanuelli. Alors, monsieur Landrain ?

M. le ministre de la culture. Des que j'aurai obtenu les rapports demandés, j'accomplirai les démarches nécessaires, dans le cadre juridique approprié, monsieur Landrain, pour que toutes, je dis bien toutes les responsabilités puissent jouer. Aujourd'hui, je n'exclus aucun type d'action. Chacun doit prendre ses responsabilités dans cette affaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

### Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Edouard Landrain.

M. Edouard Landrain. Monsieur le ministre de la culture, hier, a été inauguré l'espace public de la Très Grande Bibliothèque de France, bibliothèque François-Mitterrand. Il s'agit d'un problème d'actualité, mais c'est de l'Opéra Bastille dont je vous parlerai aujourd'hui.

L'Opéra Bastille, l'un des grands travaux, l'un des fleurons, l'orgueil de la politique du président Mitterrand se décrepite, s'écaille, perd de son lustre et de son éclat. Le clinquant, le sensationnel supporte mal l'épreuve du temps. (Murmures sur les bancs du groupe socialistes.)

Il faut, disait certain, laisser du temps au temps. La preuve en est faite, mais je me borne à dresser un constat: la façade de cette œuvre prestigieuse peule et met en danger la vie des passants et des spectateurs.

(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Le bâtiment a été inauguré avec faste en 1989.

Très rapidement, est constaté le mauvais état de sa façade. Le danger qu'elle présente est signalé, dénoncé, mais sans résultat. Ni Michel Rocard, ni Edith Cresson, successivement Premier ministre, ni Jack Lang, ministre de la culture, ni même Emile Biasini, secrétaire d'État chargé des grands travaux - cela ne s'invente pas ! - ne réagissent. Aucun n'a voulu, semble-t-il, ouvrir le dossier. Bien au contraire, aux dires d'un grand journal satirique paraissant le mercredi, il fut sciemment, délibérément enterré.

Aujourd'hui, grandeur et décadence, les plaques de marbre, dont certaines sont seulement collées, continuent de tomber. Un disgracieux et inesthétique filet de protection a dû être mis en place.

Monsieur le ministre, qu'en est-il exactement ? Où se situent les responsabilités ? Quel est le prix de ces erreurs ? Qui paiera ? Quand les réparations seront-elles enfin exécutées ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. Demandez un rapport à Dugoin !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. Monsieur le député, dans cette affaire, nous avons trois priorités: assurer la sécurité du public, agir avec rapidité, préserver les intérêts financiers de l'État, donc des contribuables.

Il faut d'abord assurer la sécurité du public car, comme vous l'avez rappelé, en mai 1996, une pierre s'est détachée de la façade de l'Opéra Bastille. Dans les heures qui ont suivi, nous avons mis en place un système pour que le public ne puisse plus parvenir au contact des façades. Par lettre du 3 juillet dernier, un expert désigné par l'Opéra de Paris a signalé que d'autres pierres pouvaient se détacher et, surtout, qu'il existait sur d'autres plaques des microfissures pouvant présenter des risques, ce qui n'avait jamais été constaté auparavant. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé que 5 000 mètres carrés de filets de nylon soient installés sur les façades qui surplombent les voies publiques et privées pour assurer la sécurité du public.

Nous avons également réagi avec rapidité, puisque j'ai commandé immédiatement des expertises pour, d'une part, comprendre ces anomalies et, d'autre part, déterminer les responsabilités.

Enfin, pour ce qui est de la préservation des intérêts financiers de l'État, donc des contribuables, je tiens à souligner que l'ensemble des bâtiments concernés relève de la garantie décennale.

M. Henri Emmanuelli. Alors, monsieur Landrain ?

M. le ministre de la culture. Des que j'aurai obtenu les rapports demandés, j'accomplirai les démarches nécessaires, dans le cadre juridique approprié, monsieur Landrain, pour que toutes, je dis bien toutes les responsabilités puissent jouer. Aujourd'hui, je n'exclus aucun type d'action. Chacun doit prendre ses responsabilités dans cette affaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Landrain Édouard](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2103

**Rubrique :** Musique

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 1996, page 8516

**Réponse publiée le :** 19 décembre 1996, page 8516

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 1996